

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTRÉVERD**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 42
Convocation transmise par voie électronique le 7 avril 2017**

L'an deux mille dix-sept, le treize du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MONTRÉVERD, dûment convoqué le 07 avril 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie déléguée de SAINT-ANDRE-TREIZE-VOIES (siège de la commune de MONTRÉVERD) sous la présidence de Monsieur Damien GRASSET, Maire.

Etaient Présents : (31)

BAUDRY Philippe, BOSSIS Dominique, BOSSIS Lionel, BOURON Dimitri, BRETIN Gérard, CHARIE Maëlle, DELHOMMEAU Hubert, DOUILLARD Françoise, DURAND Anne, FERRE Corinne, GALLOT Joseph, GALLOT Fabien, GAUTHIER Jérôme, GAUTHIER Denis, GRASSET Alain, GRASSET Damien, GRATON Nathalie, GUILLOTON Maëlle, HARDOUIN Emmanuel, HARDY Nadège, JACQ Jérôme, JOUSSE Jacques, LECLERC François, MERLET Etienne, POIRIER Fabrice, RABILLER Christiane, RAIMBERT Joël, ROUSSEAU Florence, ROUSSEAU Marina, ROY Gilles, TENAILLEAU Sandrine,

Absents excusés (8) : AUGUSTE Maud, CHAN Éric, DAHERON Dolorès, DOUILLARD Hélène, EGONNEAU Vanessa, POTIER Georgette, PAUL Béatrice, GABORIEAU Vital,

Absents non excusés (3) : GARREAU Pierre-Yves, GRÉGOIRE Marie, LEBAILLY Baptiste

Pouvoirs : (5)

AUGUSTE Maud a donné pouvoir à GUILLOTON Maëlle
CHAN Éric a donné pouvoir à TENAILLEAU Sandrine
DAHERON Dolorès a donné pouvoir à BOSSIS Lionel
DOUILLARD Hélène a donné pouvoir à GALLOT Fabien
EGONNEAU Vanessa a donné pouvoir à DOUILLARD Françoise

Secrétaire de séance : HARDY Nadège

Secrétaire auxiliaire : Patrick PLAMONT, DGS

Assistaient également à la séance : DELVAUD Nathalie, FETIVEAU Catherine, PABOEUF Gaëlle

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

La séance ouverte, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- **APPROUVÉ** le compte-rendu de la séance du 2 février 2017
- **PRIS CONNAISSANCE** du compte-rendu des décisions prises par les Maires respectifs dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT
- **APPROUVÉ** la révision des statuts du SYDEV
- **VOTE** les comptes administratifs 2016 :

BUDGET GENERAL

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	1 554 299,36 €
RECETTES	2 213 371,47 €
Résultat de l'exercice	659 072,11 €
Résultat antérieur reporté	626 664,70 €
Résultat cumulé	1 285 736,81 €

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	1 419 380,16 €
RECETTES	1 198 081,92 €
Résultat de l'exercice	-221 298,24 €
Résultat antérieur reporté	-262 824,31 €
Résultat cumulé	-484 122,55 €
Restes à réaliser	35 238,26 €
Résultat cumulé	-448 884,29 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	93 849,75 €
RECETTES	149 943,95 €
Résultat de l'exercice	56 094,20 €
Résultat antérieur reporté	25 229,31 €
Résultat cumulé	81 323,51 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	111 869,72 €
RECETTES	153 373,38 €
Résultat de l'exercice	41 503,66 €
Résultat antérieur reporté	22 975,02 €
Résultat cumulé	64 478,68 €
RÉSULTAT DE CLOTURE CUMULÉ	145 802,19 €

BUDGET CHATELIER 1

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	515 405,54 €
RECETTES	500 935,83 €
Résultat de l'exercice	-14 469,71 €
Résultat antérieur reporté	16 783,27 €
Résultat cumulé	2 313,56 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	921 018,31 €
RECETTES	923 990,85 €
Résultat de l'exercice	2 972,54 €
Résultat antérieur reporté	-23 990,85 €
Résultat cumulé	-21 018,31 €
RÉSULTAT DE CLOTURE CUMULÉ	-18 704,75 €

BUDGET LA PLAINE DES SPORTS

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	127 439,44 €
RECETTES	183 890,87 €
Résultat de l'exercice	56 451,43 €
Résultat antérieur reporté	56 606,86 €
Résultat cumulé	113 058,29 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	72 439,48 €
RECETTES	127 202,59 €
Résultat de l'exercice	54 763,11 €
Résultat antérieur reporté	-127 202,59 €
Résultat cumulé	-72 439,48 €
RÉSULTAT DE CLOTURE CUMULÉ	40 618,81 €

BUDGET LE CLOS DE LA BONNELIERE

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	171 187,64 €
RECETTES	247 791,01 €
Résultat de l'exercice	76 603,37 €
Résultat antérieur reporté	-38 764,01 €
Résultat cumulé	37 839,36 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	360 325,70 €
RECETTES	322 404,86 €
Résultat de l'exercice	-37 920,84 €
Résultat antérieur reporté	-67 404,86 €
Résultat cumulé	-105 325,70 €
RÉSULTAT DE CLOTURE CUMULÉ	-67 486,34 €

BUDGET INTERVENTION ECONOMIQUE

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	13 448,76 €
RECETTES	21 770,76 €
Résultat de l'exercice	8 322,00 €
Résultat antérieur reporté	7 880,40 €
Résultat cumulé	16 202,40 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	9 096,21 €
RECETTES	7 604,76 €
Résultat de l'exercice	-1 491,45 €
Résultat antérieur reporté	6 296,64 €
Résultat cumulé	4 805,19 €
RÉSULTAT DE CLOTURE CUMULÉ	21 007,59 €

BUDGET RENOUVELLEMENT URBAIN

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	48 145,98 €
RECETTES	80 100,00 €
Résultat de l'exercice	31 954,02 €
Résultat antérieur reporté	-7 191,24 €
Résultat cumulé	24 762,78 €

- **AFFECTÉ** les résultats de ces comptes administratifs sur les BP 2017
- **VOTÉ** les comptes de gestion 2016 du Receveur Municipal dont les résultats sont identiques à ceux des comptes administratifs 2016
- **VOTÉ** les taux d'imposition 2017 communs au trois communes déléguées et a décidé d'une harmonisation de ces taux sur 10 ans
 - TH : 20,52 %
 - TFB : 12,87 %
 - TFPNB : 35,77 %
- **VOTÉ** les subventions 2017 :

LIBELLES	MONTANT
OGEC SATV (sortie scolaire 2017)	2 100,00 €
APEL Mormaison	300,00 €
APEL SATV	300,00 €

APEL SSLV	300,00 €
OGEC Mormaison (restaurant scolaire)	5 000,00 €
OGEC SATV (restaurant scolaire)	14 500,00 €
OGEC SSLV (restaurant scolaire)	7 340,00 €
Cantine collège Rocheservière	5 425,20 €
Restaurant scolaire L'Herbergement	3 120,00 €
Ateliers musique L'Herbergement	570,00 €
AIFR (animateur jeunesse)	26 140,00 €
Amicale Personnel canton Rocheservière	735,00 €
Foyer de Jeunes Mormaison	300,00 €
Ecole de musique du Nord Vendée	715,00 €
Ecole de musique de Vieillevigne	420,00 €
USSAM Foot	2 800,00 €
SMASH Basket	2 800,00 €
SMASH tennis	250,00 €
Feu d'artifice Fête des Battages	750,00 €
Sté de pêche La Tanche de la Boulogne	100,00 €
Fondation du Patrimoine	50,00 €
UDAF	80,00 €
Théâtre les nouveaux nez L'Herbergement	0,00 €
Les p'tits sportifs L'Herbergement	0,00 €
SAS Cyclo SATV	200,00 €
OGEC MORMAISON (fête de la Boulogne)	1 200,00 €
OGEC SATV (fêtes des battages)	1 200,00 €
CDF SSLV (CAP Chabotterie)	1 200,00 €
CAUE	100,00 €
Vendée Patrimoine	850,00 €

- **FIXÉ** la participation aux frais de fonctionnement des écoles privées à 560 €/élève à compter du 1^{er} avril 2017,
- **PRIS ACTE** de l'actualisation de l'indice brut terminal de la fonction publique suite à la réforme initiée par le Gouvernement et entérinée par le Décret du 26 janvier 2017, relative à l'indemnité de fonction des Elus
- **VOTÉ** les budgets primitifs 2017 ainsi qu'il suit :
 - ↳ **BUDGET PRINCIPAL :**
Equilibre du fonctionnement à la somme de 2 830 222,57 €
Equilibre de l'investissement à la somme de 2 653 912,80 €
 - ↳ **BUDGET ASSAINISSEMENT :**
Equilibre du fonctionnement à la somme de 219 523,83 €
Equilibre de l'investissement à la somme de 164 276,28 €
 - ↳ **BUDGET ANNEXE INTERVENTION ECONOMIQUE**
Equilibre du fonctionnement à la somme de 36 669,98 €
Equilibre de l'investissement à la somme de 12 409,95 €
 - ↳ **BUDGET ANNEXE RENOUVELLEMENT URBAIN**
Equilibre du fonctionnement à la somme de 0 €
Equilibre de l'investissement à la somme de 1 219 758,78 €
 - ↳ **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CHATELIER 1**
Equilibre du fonctionnement à la somme de 488 018,31 €
Equilibre de l'investissement à la somme de 471 018,31 €
 - ↳ **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA PLAINE DES SPORTS**
Equilibre du fonctionnement à la somme de 259 848,93 €
Equilibre de l'investissement à la somme de 72 439,48 €

↳ **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CLOS DE LA BONNELIERE**

Equilibre du fonctionnement à la somme de 298 329,36 €

Equilibre de l'investissement à la somme de 105 325,70 €

- **PRIS CONNAISSANCE** de la nouvelle ventilation des subventions accordées dans le cadre de la DETR et DSIL pour les travaux de construction d'un lieu intergénérationnel et les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux,
- **ACCEPTÉ** de verser au SYDEV une participation financière de 31 166 € pour les travaux d'extension de l'éclairage public et de 9 550 € pour les travaux d'extension du réseau électrique relatifs aux travaux d'aménagement de la place à SATV,
- **DECIDE** de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général d'ordre juridique, la consultation relative aux travaux d'aménagement de sécurité sur la commune déléguée de SAINT-SULPICE-LE-VERDON
- **APPROUVÉ** la convention à passer avec la Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière définissant les conditions de reversement des participations du PUP (Projet Urbain partenarial) à mettre en place sur la commune de SAINT-SULPICE-LE-VERDON.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie l'assemblée et lève la séance.

Conformément à l'article L 2121-25 du CGCT, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 18/04/2017.

GRASSET Damien, Maire

HARDY Nadège, secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Nadège Hardy', written over a horizontal line.